

14 NOVEMBRE 2023

Faire des affaires au Canada

Le guide de Davies *Faire des affaires au Canada* est conçu pour offrir aux dirigeants, aux conseillers juridiques et aux investisseurs étrangers un aperçu du cadre juridique qui régit l'exploitation d'une entreprise au Canada. Ce guide complet décrit les principaux éléments qui doivent être pris en compte par quiconque souhaite investir ou faire des affaires au Canada, plus particulièrement au Québec et en Ontario.

Vous y trouverez des renseignements à jour sur les sujets suivants :

- les types d'entreprises
- la gouvernance
- le financement d'une opération commerciale
- les fusions et acquisitions
- l'investissement étranger
- le droit de la concurrence
- les considérations fiscales
- le commerce électronique et le respect de la vie privée
- la propriété intellectuelle,
- l'immobilier
- le droit de l'environnement
- le droit de l'emploi
- les régimes de retraite, d'avantages sociaux et d'épargne
- l'admission temporaire et la résidence permanente
- le litige civil
- les procédures d'insolvabilité et de restructuration
- les mesures de lutte contre la corruption des agents publics étrangers.

[Lire notre guide](#) (traduction en cours).

Pour de l'information propre au marché du Québec, se référer à notre guide *Faire des affaires au Québec*.

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.